



Pour publication immédiate : 19/08/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UNE INITIATIVE POUR INFORMER LES PROPRIETAIRES DE BARS SUR LE REMANIEMENT DES DOCUMENTS D'IDENTITE

Une nouvelle brochure détaille les changements des permis de conduire, permis, cartes d'identité, équipant les serveurs avec un outil pour identifier les cartes falsifiées ou altérées : voir [ici](#)

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui un nouvel effort de l'Etat pour informer les propriétaires de bars, les agents de sécurité, et le personnel d'établissements sous licence sur les nouveaux attributs de sécurité inclus dans les permis de conduire, les permis, et cartes d'identité émises par l'Etat. Une nouvelle brochure électronique sera distribuée aux milliers de propriétaires de bars de l'ensemble de l'Etat, comprenant une description des attributs de sécurité avancée de ces formes d'identification pour que les propriétaires et le personnel des établissements avec des licences d'alcool puissent plus facilement authentifier et identifier les fausses cartes d'identité.

« Les nouveaux attributs de sécurité intégrés dans les permis de conduire et cartes d'identité remaniés de l'Etat de New York sont sans égal et nous espérons aider les propriétaires de bars responsables et leurs employés à identifier des faux et des falsifications », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Comme un nouveau semestre scolaire est sur le point de commencer, nous devons travailler ensemble pour écarter des bars et d'autres préjudices les New Yorkais mineurs. »

Le Département des Véhicules à Moteur (Department of Motor Vehicles)(DMV) et l'Autorité des Alcools de l'Etat (State Liquor Authority) ont collaboré pour créer une brochure qui définit les attributs de sécurité des nouvelles cartes d'identité (voir [ici](#)), que le DMV a commencé à distribuer en 2013. Plus de la moitié des cartes actuellement en circulation sont la version plus sûre, remaniée, mais l'ancien style reste valide jusqu'à ce que la date d'expiration soit atteinte. Les nouveaux attributs de sécurité, qui sont parmi les plus avancés de la nation, sont hautement résistants à la falsification et sont conçus pour prévenir le vol d'identité.

Les enquêteurs des véhicules à moteur travaillent en étroite collaboration avec la police

locale, la police de l'Etat de New York, et les départements des shérifs de l'ensemble de l'Etat pour faire respecter les lois sur la consommation de boissons alcoolisées par des mineurs, ciblant les établissements qui sont identifiés comme le dernier lieu de boisson des mineurs de moins de 21 ans qui sont arrêtés pour conduite avec facultés affaiblies, notamment les sites de concerts et les bars de l'ensemble de l'Etat de New York. Les mineurs de moins de 21 ans reçoivent une carte d'identité verticale, permettant aux propriétaires de bars et à ceux qui vérifient les cartes d'identité d'identifier plus facilement les mineurs.

Les cartes d'identité remaniées, émises par l'Etat, comprennent les attributs suivants :

- **Carte verticale** : Tous les mineurs de moins de 21 ans reçoivent une carte verticale.
- **Sous la lumière ultra-violet** : Des illustrations hautement détaillées ultra-violet couvrent la surface avant de la carte, notamment une carte de l'Etat de New York, des étoiles dans le coin gauche, et des éléments graphiques aux lignes fines dans la fenêtre transparente.
- **Matériel polycarbonate** : Les cartes émettent un son métallique unique lorsqu'on les laisse tomber sur une surface dure.
- **Photo gravée au laser** : La photo est gravée dans la carte sur un fond d'illustration aux lignes fines.
- **Gravure laser perceptible au toucher** : Il est possible de sentir le lettrage en relief du numéro de la carte d'identité, des dates de naissance et d'expiration, et de la signature.
- **Couleurs d'encre anti-copie et impression arc-en-ciel** : La carte est fabriquée au moyen d'illustrations en couleurs aux lignes fines qui sont difficiles à reproduire sur un copieur couleur ou une imprimante photo.
- **Photo secondaire dans une fenêtre transparente** : La photo secondaire est gravée dans la carte avec gravure laser. La fenêtre transparente a des bords propres, en biseau.
- **Modèle de vagues variable** : La « vague » présente le nom du détenteur du permis comme une chaîne continue de texte de taille variable, qui passe à travers la fenêtre transparente de la photo secondaire.
- **Dos de la carte** : Les cases de signature et de changement d'adresse au dos de la carte ont une finition mate qui affleure en surface.

Le Commissaire Adjoint Exécutif du DMV, Terri Egan, a déclaré : « Les nouvelles mesures de sécurité intégrées dans les permis remaniés les rendent pratiquement impossibles à altérer ou contrefaire. Et, parce que nous savons que les entreprises se fient au permis de conduire pour valider l'âge d'une personne, en particulier lorsqu'elle se présente pour acheter de l'alcool, les attributs de sécurité renforcés de la carte favorisent la sécurité publique en contribuant à réduire la consommation d'alcool des mineurs. En collaborant ensemble pour distribuer les informations sur les nouvelles cartes, le DMV et l'Autorité des Alcools de l'Etat fournissent aux entreprises qui servent de l'alcool les informations nécessaires pour authentifier les nouveaux permis, cartes d'identité et permis. »

Le Président de l'Autorité des Alcools, Vincent Bradley, a déclaré : « En plus d'aider les agences des réglementations et les forces de l'ordre, les permis améliorés du DMV permettront aux vendeurs, serveurs et employés consciencieux de rapidement et plus facilement identifier des permis qui ont été altérés ou falsifiés. Informer les établissements sous licence de ces nouveaux attributs de sécurité accroîtra la conformité et contribuera à nos efforts continus pour empêcher les jeunes New Yorkais d'acheter et d'abuser de l'alcool. »

En 2014, l'Autorité des Alcools de l'Etat a poursuivi avec succès 2 039 ventes pour violations impliquant des mineurs, une augmentation de 19 pour cent par rapport à 2013 et une augmentation de 97 pour cent par rapport à 1 036 poursuites en 2010. En plus de renforcer l'application des lois, l'Autorité des Alcools de l'Etat travaille en étroite collaboration avec la communauté des établissements sous licence pour accroître la conformité, notamment en certifiant et promouvant le programme de formation et sensibilisation à l'alcool (Alcohol Training Awareness Program) pour former les établissements sous licence et les serveurs à empêcher les ventes aux mineurs et clients intoxiqués. Le nombre des formations du programme Alcohol Training Awareness a plus que doublé, passant de 5 407 personnes formées en 2010 à 11 499 en 2014.

Les établissements sous licence accusés de vendre de l'alcool à des mineurs s'exposent à des sanctions civiles de près de 10 000 \$ par infraction, avec des amendes démarrant à 2 500 \$ pour une première infraction. Les récidivistes s'exposent également à une suspension ou révocation possible de leurs licences. De plus, les employés ou les licenciés qui vendent de l'alcool à des mineurs peuvent être arrêtés et accusés de délit.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418